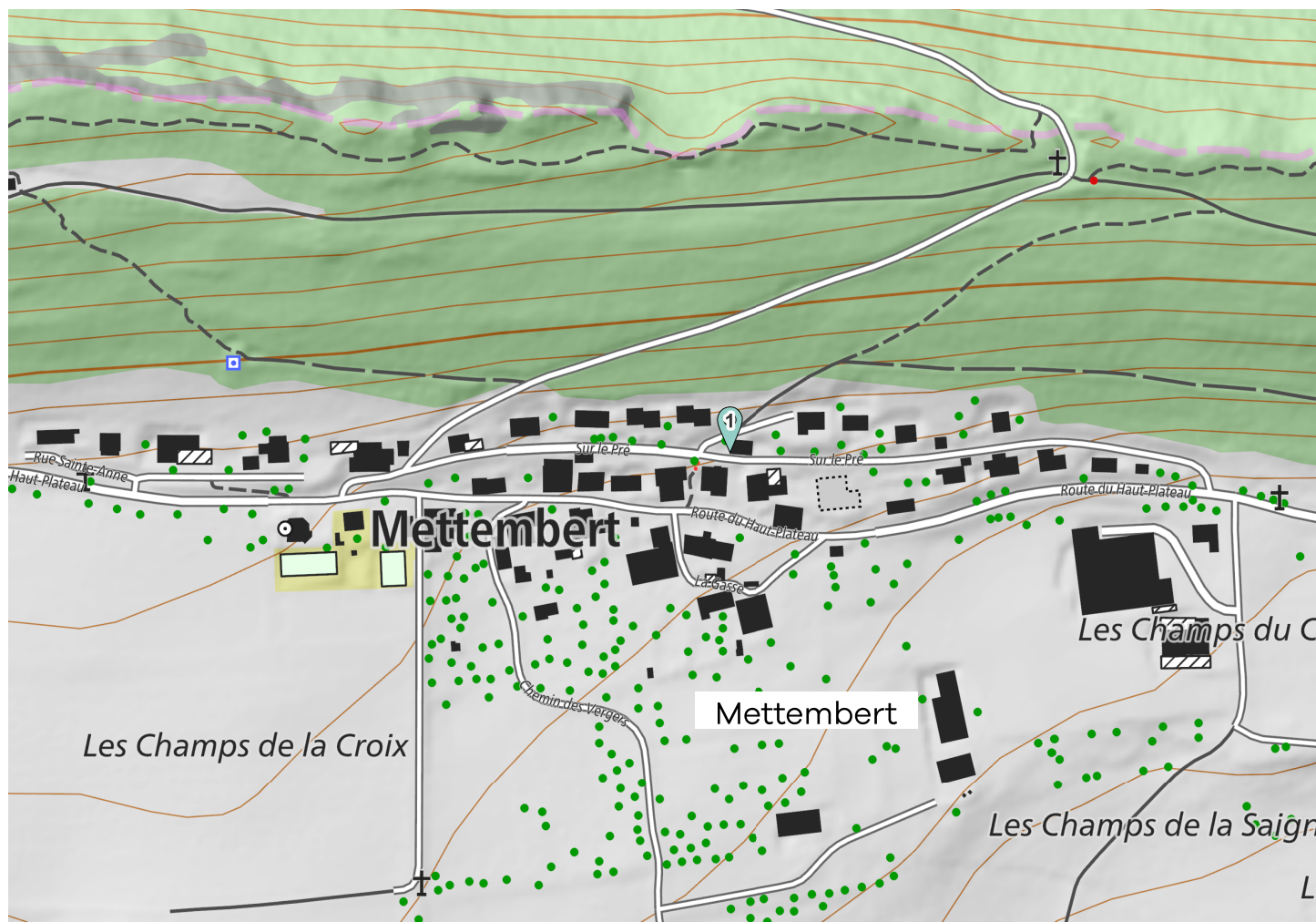




2026

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Données swisstopo 07.2024



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Mettembert





Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et l'**application**

Mon ÉCOPOINT (voir plan)

1 - Sur le Pré (Milieu du village) : verre, boîtes de conserve, alu, huiles, dosettes de café, papier et carton.

Mon réflexe TRI À LA SOURCE

Quand je fais mes achats...

- j'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)** où je me rends, tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...).
- autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.

Ma CONTRIBUTION FINANCIÈRE

A l'achat de certains articles, je paie une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de leur recyclage (PET, piles, appareils, etc.).

Infos sur le conteneur semi-enterré (Molok®) installé dans la commune

Obligation d'utiliser seulement des sacs officiels SEOD taxés de : 17/35/60/110 litres. Tous les dépôts autres que dans le Molok® ne sont plus autorisés. Par conséquent, les sacs taxés ne sont plus ramassés au bord de la route. Seuls les conteneurs 800 litres munis d'une puce électronique (taxe au poids) sont ramassés selon le plan de ramassage. Pour des questions de logistique les utilisateurs sont priés de se rendre à l'écopoint.

Contact et infos

Secrétariat communal

M-Françoise Mertenat
Rte Haut-Plateau 1A
2806 Mettembert
032 431 19 70
administration@mettembert.ch

Informations concernant le ramassage des déchets

1. Ramassage des déchets encombrants (DEC)

- Tous les déchets incinérables pouvant être mis dans un sac taxé de 17 à 110 litres ne sont plus ramassés (rappel).
- Les déchets en grande quantité provenant d'un déménagement, du débarras d'un appartement ou d'une maison ou de travaux de rénovation ne sont plus ramassés (rappel).

2. Ramassage des déchets urbains combustibles (DUC) ou ordures ménagères

- C'est le SEOD qui détermine la fréquence de vidange des moloks® en fonction du taux de remplissage.

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012
Aux heures de bureau (tarif local)





2026

Calendrier

Mettembert

Début des tournées : 06h30

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						1
M						2
M			1			3
J 1	Nouvel An		2			4 Fête-Dieu
V 2	Saint Berchtold		3	Vendredi Saint	1 Fête du travail	5
S 3			4		2	6
D 4		1	1	5 Pâques	3	7
L 5		2	2	6 Lundi de Pâques	4	8
M 6		3	3	7	5	9
M 7		4	4	8	6	10
J 8		5	5	9	7	11
V 9		6	6	10	8	12
S 10		7	7	11	9	13
D 11		8	8	12	10	14
L 12		9	9	13	11	15
M 13		10	10	14	12	16
M 14		11	11	15	13	17
J 15		12 	12	16	14 Ascension	18
V 16		13	13	17	15	19
S 17		14	14	18	16	20
D 18		15	15	19	17	21
L 19		16	16	20	18	22
M 20		17	17	21	19	23 Commémoration du plébiscite jurassien
M 21		18	18	22	20	24
J 22		19	19	23	21 	25
V 23		20	20	24	22	26
S 24		21	21	25	23	27
D 25		22	22	26	24 Pentecôte	28
L 26		23	23	27	25 Lundi de Pentecôte	29
M 27		24	24	28	26	30
M 28		25	25	29	27	
J 29		26	26	30	28	
V 30		27	27		29	
S 31		28	28		30	
D			29		31	
L			30			
M			31			



2026

Calendrier

Mettembert

Début des tournées : 06h30

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L						
M			1			1
M 1			2			2
J 2			3 	1		3
V 3			4	2		4
S 4	1	Fête nationale Suisse	5	3		5
D 5	2		6	4	1 La Toussaint	6
L 6	3		7	5	2	7
M 7	4		8	6	3	8
M 8	5		9	7	4	9
J 9	6		10	8	5	10
V 10	7		11	9	6	11
S 11	8		12	10	7	12
D 12	9		13	11	8	13
L 13	10		14	12	9	14
M 14	11		15	13	10	15
M 15	12		16	14	11	16
J 16	13		17	15	12	17
V 17	14		18 	16	13	18
S 18	15	Assomption	19	17	14	19
D 19	16		20	18	15	20
L 20	17		21	19	16	21
M 21	18		22	20	17	22
M 22	19		23	21	18	23
J 23	20		24	22	19	24
V 24	21		25	23	20	25 Noël
S 25	22		26	24	21	26
D 26	23		27	25	22	27
L 27	24		28	26	23	28
M 28	25		29	27	24	29
M 29	26		30	28	25	30
J 30	27			29	26 	31
V 31	28			30	27	
S	29			31	28	
D	30				29	
L	31				30	
M						



Comment bien **trier** ?



Ordures ménagères sacs SEOD

A mettre dans des sacs à ordures officiels. A déposer dans le molok à l'écopoint. Les sacs hors du point de collecte ne seront pas ramassés.



Huiles minérales et végétales

Ecopoint, milieu du village.



Papier et carton

Ecopoint, milieu du village.



Appareils électriques et électroniques

Par les points de vente.
Fondation SENS, www.erecycling.ch,
043/255.20.00.
Chez MetFer à Delémont (payant)
032 421 40 20.



Déchets inertes (petites quantités)

A faire évacuer à la décharge de Boécourt (032/426.55.71).
Heures d'ouverture lu-ve de 07h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 et un samedi sur deux, du 04.04 au 31.10 de 08h30 à 11h30.



Verre

Ecopoint, milieu du village, trié par couleur.



Aluminium et boîtes de conserve

Ecopoint, milieu du village.



Déchets encombrants combustibles

A déposer en bordure de route le jour de collecte. Tout objet recyclable ou pouvant être contenu dans un sac 110 l n'est pas un déchet encombrant et ne sera pas ramassé. Ôter les parties métalliques.



Ferraille (objets métalliques)

Collecte périodique, benne déposée place de la chapelle.



Déchets compostables ménagers

A déposer à la place de compostage à Pleigne.



Déchets de jardin

A déposer à la place de compostage à Pleigne.



Textiles et chaussures

Lors des collectes textiles ou dans les conteneurs à textiles.
Dépôt du sac au bord de la Route du Haut-Plateau.



Dépouilles d'animaux

Au centre de déchets carnés à Soyhières.
Lu-Sa : 9h30 - 11h30 Tél. 032 422 13 94.
Interdit de les enterrer.



Sagex

Chez Caritas à Delémont,
St-Sébastien 5, 032 421 35 60.



Peintures

A apporter à K+S Entsorgung AG - Zone Industrielle - Rue St-Henri 2 - 2800 Delémont, 3e mardi du mois de 16h à 18h. Pour plus d'info www.jura.ch/env ou au bureau communal.



Pneus

Par les points de vente.



Médicaments

Par les points de vente.



Tubes lumineux (néon) / LED

Par les points de vente.
Fondation SENS, www.erecycling.ch,
043/255.20.00.



Piles et accumulateurs

Par les points de vente.



Capsules Nespresso (aluminium)

Ecopoint, milieu du village.



Cartouches d'encre pour imprimantes

Par les points de vente ou Croix-Rouge Suisse / Case postale / 3001 Berne / info@redcross.ch / www.redcross.ch



Aérosols

A apporter à Recyplus Entsorgung AG - Zone Industrielle - Rue St-Henri 2 - 2800 Delémont, 3e mardi du mois de 16h à 18h.



Déchets spéciaux des ménages

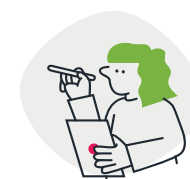
A apporter à Recyplus Entsorgung AG - Zone Industrielle - Rue St-Henri 2 - 2800 Delémont, 3e mardi du mois de 16h à 18h. Pour plus d'info www.jura.ch/env.



Bois

Déchets encombrants.

Les types de déchets



Plastiques agricoles payants

A déposer contre paiement à la décharge de Boécourt, au Moulin de Vicques, dans les centres de tri ou dans des conteneurs munis d'une puce électronique (taxe au poids).



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

Avec les ordures ménagères.



Flacons en plastique avec bouchon

Avec les ordures ménagères, sont également repris dans certaines grandes surfaces.



Cendres de bois

Les cendres froides sont à éliminer avec les ordures ménagères dans un sac poubelle taxé. (Si > 1m3 : peuvent être apportées à la décharge de type D du SEOD à Boécourt).



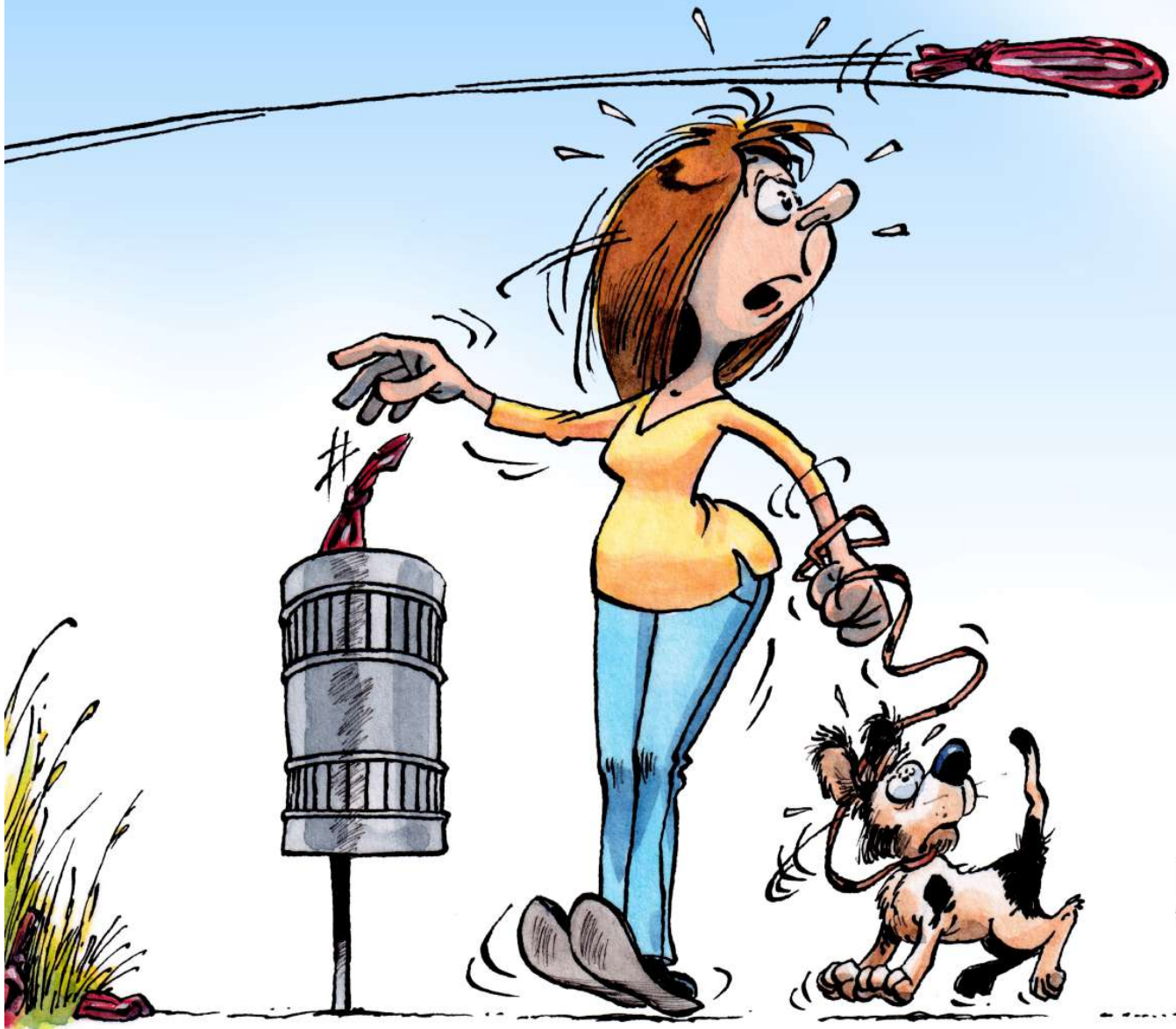
Litière de chat

A mettre dans les sacs à ordures.



SACS À CROTTES

À LA DOUBELLE,
PAS AU SOL, PAS DANS
LA NATURE!





Ecopoint

Vous pouvez déposer vos déchets du lundi au vendredi de 7 à 12 heures et de 13.30 à 19 heures et le samedi de 9 à 12 heures et de 13.30 à 17 heures.

Si vous apportez vos déchets à l'ecopoint dans des cornets, veuillez ne pas déposer les cornets vides dans les conteneurs.

Lorsque le conteneur est plein, nous vous demandons de **ne pas déposer les déchets à côté, mais les ramener chez vous** jusqu'à ce que le conteneur soit vidé

Ramassage ferraille

Une benne est déposée **place de la chapelle**